

Système de traçabilité des peaux (page 3)

Un coup de pouce à l'industrie du cuir



Le Burundi se prépare pour la mise en place d'un système de traçabilité des peaux. Il s'agit d'un programme régional de traçabilité des cuirs et peaux qui touche tous les pays membres du COMESA.

MEDIAS



Fake News

Rompre avec la propagation des Fake News
(page 2)

SOCIÉTÉ



Colonisation

Des traces indélébiles de la colonisation
(page 4)

COMMERCE



Commerce transfrontalier

Quand l'insécurité affecte le commerce transfrontalier
(page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial L'essentiel est-il de participer ?



Melance Maniragaba, Rédacteur en chef adjoint

concernant tous les pays membres du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).

Cela ressort d'une formation pilote pour l'instauration du système de traçabilité et d'éco-certification des cuirs et des peaux, organisée du 10 au 13 février 2025 par le ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, en partenariat avec l'Institut Africain du Cuir (Leather Products Institute). Le système combine les opérations d'estampillage des peaux produites dans les pays membres du COMESA afin d'identifier leur origine. Les peaux concernées

dans le pays sont celles du gros et petit bétail.

Quand on évoque un nouveau programme, on pense directement à la manière d'y participer. Nul n'ignore que le secteur du cuir au Burundi reste sous-développé. Il en est encore au stade embryonnaire, malgré les efforts déployés dans ce secteur. L'approvisionnement en matières premières, notamment en peaux brutes, est un véritable casse-tête. Normalement, les peaux brutes ne se vendent pas sur les marchés traditionnels, et leur commerce n'est pas assuré par des commerçants spécialisés. Elles proviennent des abattoirs. Malheureusement, la production

reste faible. Certains lient cette situation à la pratique de la stabulation permanente, qui a conduit à la baisse du cheptel. En effet, les éleveurs se retrouvent dans l'incapacité de maintenir un grand nombre de vaches chez eux. Ce qui complique la recherche de bétail à livrer sur le marché.

Par ailleurs, plusieurs facteurs viennent déstabiliser le secteur. Citons, par exemple, la fraude sur les peaux au niveau du commerce transfrontalier. De plus, les industries locales exportent des peaux semi-traitées (Wet Blue), que les pays importateurs transforment en produits finis. Ces derniers, après

usage, exportent ces produits dans le pays d'origine sous forme de produits de seconde main. Il est donc déplorable d'acheter des articles tels que des chaussures ou des sacs, fabriqués à partir de sa propre matière première, non pas dans leur structure originale, mais comme des produits d'occasion.

Ainsi, le nouveau programme n'est pas en soi mauvais. L'essentiel est-il de participer ? Non, il suffit que ceux qui sont intéressés par le projet s'y impliquent concrètement pour que, non seulement les citoyens, mais aussi le pays, en tirent profit.

Le pays se prépare à participer à un nouveau programme de traçabilité et de certification des cuirs

MEDIAS

Rompre avec la propagation des Fake News

La toile est actuellement inondée d'informations tout venant. Les vraies et les fausses (les fake news) s'entremêlent tellement qu'il est difficile, voire impossible, de les détecter. Certaines semblent si sensationnelles et urgentes que peu de personnes se donnent la peine de vérifier leur véracité avant de les partager. Quelle attitude adopter pour atténuer les effets des fake news ?

plupart des internautes les croient et relayent les informations sans aucune forme de vérification. En laps de temps, les messages haineux, les rumeurs pullulent sur les réseaux sociaux.

L'évolution technologique, un vecteur des fake news

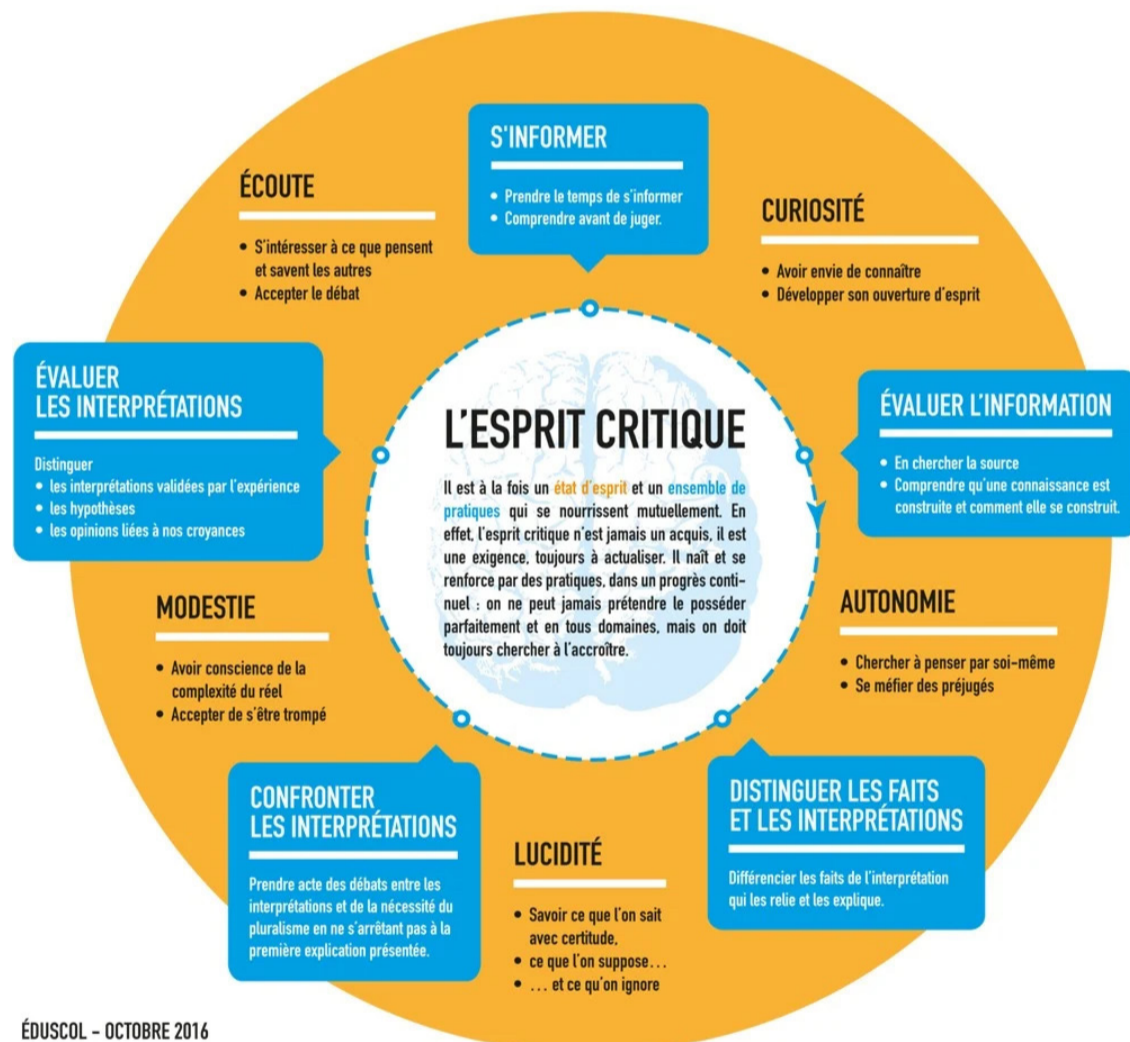
Les avancées technologiques ont créé de nouvelles opportunités pour la propagation des fake news. Grâce aux progrès de l'intelligence artificielle, il est devenu possible de créer des vidéos très réalistes où des personnes semblent dire ou faire des choses qu'elles n'ont jamais faites.

Si la manipulation est facile pour les vidéos, elle l'est encore plus pour les photos et les textes. C'est l'une des raisons pour lesquelles on voit de plus en plus de communiqués de démenti sur les réseaux sociaux. Pour ne pas tomber dans ces pièges, il est primordial de prendre chaque information avec des pincettes avant de la partager. Il est de plus en plus difficile de faire une distinction entre informations vraies et fausses sans une maîtrise parfaite des techniques de fact checking.

Cela étant, la propagation des fake news n'est pas sans conséquences sur la société. Cela peut entraîner des malentendus, dérouter l'opinion publique ou créer une perception erronée de la réalité. Les fausses informations peuvent aussi provoquer des paniques, attiser les tensions communautaires et les conflits entre différents groupes sociaux ou dicter des décisions basées sur des données incorrectes.

Quel comportement adopter ?

Ce n'est pas toujours facile d'éradiquer les fake news, mais il y a moyen d'atténuer leurs effets. La règle d'or est de s'assurer de la véracité d'une information avant de la partager. L'internaute devrait d'abord vérifier si la source de l'information. Il doit s'interroger sur la fiabilité de la source. Est-elle connue, réputée, officielle autorisée à donner telle ou autre information ? Des inquiétudes doivent attirer notre attention pour analyser le canal et formats de diffusion de



ÉDUSCOL - OCTOBRE 2016

Les fausses informations peuvent provoquer des paniques, attiser les tensions communautaires et les conflits entre différents groupes sociaux.

l'information. Est-ce un média légalement établi ou une plateforme d'une institution publique, n'a-t-elle pas été piratée, etc.?

L'autre astuce est de faire recours au recoupage de l'information. Il ne faut pas se contenter d'une seule source. Croiser plusieurs sources différentes permet de voir si l'information est également rapportée par des sources officielles.

Il est important de s'assurer que l'information est récente et qu'elle n'est pas sortie de son contexte initial ou réutilisée de manière trompeuse. Parfois, les titres peuvent être trompeurs ou sensationnalistes. Pour ne pas tomber dans le panneau, il faut prendre la peine de lire l'article complet pour bien comprendre

le contexte et les détails. Le fait de rester critique et de se questionner sur la logique et la cohérence de l'information avant de la partager

pourrait sensiblement réduire la propagation des fake news.

Florence Inyabuntu

BurundiEco
Media - Event - Marketing

Rohero I, Avenue de la Révolution, n°8
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint: Melance Maniragaba

Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 21 Février 2025		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2899	2946
Euro	3043	3092
Shi. Kenyan	22,3935	22,7547
Shi. Tanzanien	1,1180	1,1360
Shi. Ougandais	0,7895	0,8023
Fr Rwandais	2,0756	2,1091

Vers l'instauration d'un système de traçabilité des peaux ?

Le Burundi se prépare pour la mise en place d'un système de traçabilité des peaux. Il s'agit d'un programme régional de traçabilité des cuirs et peaux qui touche tous les pays membres du COMESA. En plus de l'estampage automatisé, des terminaux numériques seront utilisés pour faciliter la traçabilité et le codage du cuir. Dans ce sens, ces matières premières parviendront à être plus compétitives sur le marché régional.



Les professionnels du cuir demandent à l'Etat de multiplier les espaces d'abattage et des tanneries pour éviter que la population ne fasse pas de longues distances à la recherche des services d'estampage.

Le ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme par le truchement de l'institut africain du cuir (Africa Leather and Leather Products Institute) du COMESA a organisé du 10 au 13 février 2025 une formation pilote pour l'instauration du système de traçabilité et d'écocertification des cuirs et des peaux. « Ce système combine les opérations d'estampage des peaux produites dans les tous pays membres du COMESA dans l'objectif d'identifier leur origine », précise Mme Jeanine Niyonkomezi, Directrice Générale de l'industrie au ministère en charge du commerce. Elle annonce que les peaux d'origine burundaise sont beaucoup appréciées sur le commerce régional.

Pourtant, parce que ces produits ne sont pas labélisés pour identifier leur pays d'origine, les revendeurs mal intentionnés s'arrogent le droit

d'attribuer aux peaux et produits en cuir des autres pays le label Made in Burundi, déplore-t-elle.

Pourquoi l'estampage des peaux ?

Si ces produits parviennent à être étiquetés avec toutes les informations sur leur origine, Mme Niyonkomezi fait remarquer que cela permettra de renforcer la compétitivité des peaux et des produits en cuir en provenance du Burundi. Dans cette optique, souligne-t-elle, l'Africa Leather and Leather Products Institute (ALLPI) a déjà offert un kit d'équipements constitués des machines

pneumatiques d'estampage et d'ordinateurs portables. Ce sont des outils indispensables pour la mise en œuvre de ce programme.

Prosper Ndayisaba, directeur général de la société Burundi Prosperity Tanery qui exerce le commerce des peaux se réjouit de ces avancées. Selon lui, les peaux seront plus compétitives sur le marché régional. De plus, ce système facilite les contrôles sur toute la chaîne de valeur de la production des peaux jusqu'à leur exportation en passant par leur traitement.

Les professionnels du cuir demandent à l'Etat de multiplier les

espaces d'abattage et des tanneries pour éviter que la population ne fasse pas de longues distances à la recherche des services d'estampage. Le pays ne dispose que quatre abattoirs qui répondent aux normes liées à l'abattage des animaux et deux tanneries.

Le pays va en tirer profit

Michael Kiraye, expert à Africa Leather and Leather Products Institute (ALLPI) demande au gouvernement du Burundi de s'impliquer davantage dans la codification des peaux pour les valoriser. Cela va contribuer à la création d'emplois, car les

opérations de traçabilité exigent le recrutement des techniciens à affecter aux niveaux des tanneries et des abattoirs. De plus, le trésor public va en tirer profit, car l'estampage de ces peaux se fera moyennant paiement des frais y relatifs.

L'expert Kiraye recommande aux différents acteurs au respect des normes pour produire des peaux de qualité supérieure. Certaines maladies qui attaquent la peau, le mauvais transport des animaux, l'abattage mal fait, les bastonnades, etc. sont entre autres les éléments qui dégradent la qualité.

Plus de 60% des peaux utilisées dans le monde proviennent de l'Afrique. Les africains fournissent de la matière première au monde entier dans le domaine du cuir. Les pertes liées à la non valorisation de ces matières premières sont incalculables, déplore M. Kiraye. D'où la nécessité d'estampiller les peaux pour permettre aux usagers de détecter leur qualité et leur origine.

Et Kiraye de signaler que ce programme concerne jusqu'actuellement 14 pays membres du COMESA, y compris le Burundi. Il invite les gestionnaires des abattoirs, les éleveurs, le BBN et les ministères en charge de l'élevage et du commerce à conjuguer leurs efforts pour produire des peaux plus compétitives sur le marché régional.

Jean Marie Vianney Niyongabo

AGRICULTURE

Kirundo

La sécheresse, une menace à la sécurité alimentaire

Plus de 20 000 ménages des trois communes de la province de Kirundo, au Nord du pays, font face à des difficultés alimentaires en raison de la sécheresse. Pour riposter à ces cas d'urgence, le gouvernement a mis en place une agence de gestion de récolte quitte à intervenir le moment opportun. La présidence de la République du Burundi annonce une bonne production céréalière pour la saison culturale A. Sur l'ensemble du pays, l'IPC montre une tendance à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages, suite à l'amélioration des disponibilités alimentaires



La sécheresse plonge plus de 22 000 ménages de 5 zones des communes de Busoni, Bugabira et Kirundo dans l'insécurité alimentaire.

« 22 236 ménages sont en difficulté alimentaire dans 5 zones des communes de Busoni, Bugabira et Kirundo, suite à la sécheresse ayant affecté la saison culturale A », lit-on sur le site de la Présidence de la République du Burundi.

Dans ce contexte, le couple présidentiel a distribué une aide en vivres à 11 266 ménages de la zone Kigoma, dans la commune de Bugabira en date du 11 février 2025. Cette action s'inscrit dans un élan de solidarité nationale, avec l'engagement que les 5 zones touchées continueront à recevoir un soutien jusqu'à la récolte.

Le Président de la République du Burundi a rassuré la population sur la bonne production attendue pour la saison culturale A, tout en appelant à la protection de

l'environnement, à la pratique d'irrigation, à la plantation d'arbres et à une gestion adaptée des périodes d'insuffisance alimentaire.

Tendance à l'amélioration de la sécurité alimentaire

D'après les projections de l'IPC, instrument de mesure de l'inflation, et compte tenu du calendrier agricole normal, la période allant d'octobre à décembre 2024 marque la fin de la période de soudure et le début de la récolte de la première saison culturale, prévue pour janvier à mars 2025.

Une étude d'analyse de l'IPC montre que cet indicateur affiche une tendance à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages, suite à l'amélioration des disponibilités alimentaires. Cela devrait s'accompagner d'une baisse des prix sur le marché. Ce qui favorisera une meilleure accessibilité alimentaire. « Les récoltes de la saison 2025 A résultent d'un régime pluviométrique abondant, bien que parfois accompagné de dégâts par endroits. L'accès aux intrants agricoles a parfois été déficitaire, en particulier pour les fertilisants, et reste limité par le pouvoir d'achat de certains ménages », décryptent les analystes.

Cependant, selon toujours la même source, une proportion de ménages continuera à faire face à l'insécurité alimentaire malgré l'arrivée des récoltes, en raison des effets des chocs climatiques variés et du faible niveau de résilience de certains ménages concernés.

Des dizaines de milliers de ménages ont perdu leurs récoltes de la saison 2025 A à cause des aléas climatiques survenus depuis le début de la saison. De plus, les ménages à revenus fragiles, fortement dépendants du marché, font face à une difficulté d'accès à l'alimentation dans un contexte de pression inflationniste (augmentation des

coûts de transport, dépréciation de la monnaie, hausse des coûts de production...) et des séquelles des dégâts causés par le phénomène El Niño, qui a affecté les deux saisons précédentes (2024 A et 2024 B).

Une réduction des victimes de l'insécurité alimentaire

De l'analyse de l'IPC, il ressort que le passage de la période de novembre à décembre 2024 à la période de janvier à mars 2025 entraînera une baisse du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë, de 1,9 million de personnes (15 % de la population totale analysée) à 1,2 million (10 % de la population totale analysée) en phase de crise.

Cette amélioration repose sur des hypothèses favorables, notamment l'augmentation des disponibilités alimentaires dans les ménages et sur les marchés, accompagnée d'une meilleure accessibilité alimentaire pour tous, y compris les ménages dépendants du marché. Il est également prévu que les prix des denrées alimentaires locales baissent durant la période de récoltes de 2025 A.

La transition vers la période projetée sera facilitée par la mise sur le marché de 28 000 tonnes de maïs par l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA), dans le cadre de la stabilisation des prix. Cette intervention pourrait profiter à environ 1 120 000 ménages, avec une allocation de 25 kg par ménage, au prix de 2 000 FBu le kg.

Mélance Maniragaba

Des traces indélébiles de la colonisation

Les colonisations allemande et belge ont laissé des traces profondes dans l'histoire du Burundi. Entre résistance et soumission, réformes et répressions, ces périodes ont redéfini les structures sociales, économiques et politiques du pays. Lors d'un atelier organisé par le Sénat, le professeur Léonidas Ndayizeye de l'Université du Burundi a présenté les résultats de ses recherches sur les conséquences socio-économiques de la colonisation



Malgré différents points négatifs de la colonisation, Pr. Léonidas Ndayizeye reconnaît qu'elle a laissé certaines réalisations notables dont l'introduction du premier système éducatif, en collaboration avec les missionnaires.

L'occupation étrangère du Burundi a été marquée par l'arrivée des explorateurs comme Stanley et Livingstone en 1871, suivis des missionnaires en 1879. Les Allemands ont foulé le sol burundais en 1896. Ils y restaurent jusqu'au lendemain de la première mondiale en 1916. Les Allemands passent le relais aux Belges qui gouvernent le pays de 1916 à 1962. C'est cette première période qui a retenu l'attention du professeur Léonidas Ndayizeye, enseignant à l'Université du Burundi. Il a présenté les résultats de son analyse en marge d'un atelier portant sur la période coloniale allemande et la réforme administrative de 1925. L'atelier a eu lieu le 28 janvier 2025 à Bujumbura.

La domination étrangère et ses effets pervers

La colonisation allemande a eu un impact profond sur les structures sociales et économiques traditionnelles du Burundi. Elle a perturbé la manière dont les Burundais exploitaient leurs terres et géraient leurs ressources.

L'exploitation des terres et des forêts était favorable aux intérêts économiques allemands.

Le système fiscal mis en place par les Allemands visait à extraire les richesses pour le bénéfice de l'empire. En conséquence, des résistances locales se sont formées, mais elles ont été durement réprimées, déplore ce chercheur.

Sur le plan politique, l'occupation allemande a eu des conséquences néfastes qui ont profondément façonné le Burundi. Les Allemands ont gouverné le Burundi pendant 13 ans, de 1903 à 1916. La période précédant cette domination, entre 1896 et 1903, a été marquée par la résistance du roi Mwezi Gisabo. Mais le 6 juin 1903, Mwezi Gisabo a été contraint de se soumettre via le traité de Kiganda. Il sera obligé

de verser une amende de 424 têtes de bétail. Or, dans la culture burundaise de l'époque, la vache avait une valeur symbolique et économique importante. Ce qui représente une grande humiliation pour un roi considéré jusque-là comme sacré. « En partant de l'hypothèse discutée, nous estimons qu'avec 424 vaches, le Burundi disposerait aujourd'hui de 55 574 528 vaches, dont 52 428 800 femelles et 3 145 728 mâles », explique le professeur Ndayizeye.

De plus, le roi Mwezi Gisabo a été contraint d'accepter la domination allemande, notamment en facilitant l'action dite « civilisatrice » de la mission chrétienne de Mugeru, anciennement un foyer de la croyance burundaise. Il devait garantir la liberté de culte et favoriser le passage des caravanes.

Il était également obligé de fournir gratuitement des travailleurs pour la construction de la route Bujumbura-Mugeru. Le roi a aussi dû accepter la souveraineté de l'Allemagne, ce qui a conduit à la remise d'une lettre de protection et d'un drapeau allemands. En conséquence, il ne pouvait plus contrôler la région de Bukeye, attribuée à Kirima, ni celle de Muramvya, donnée à Maconco. Ces deux régions étaient administrativement placées sous la dépendance des Allemands.

L'autre face de la médaille

« Il serait réducteur de dire qu'aucune œuvre n'a été réalisée par l'administration coloniale allemande », souligne le professeur Ndayizeye. Il reconnaît que les Allemands ont introduit l'alphabétisation, la construction d'écoles et d'hôpitaux, ainsi que l'introduction de cultures industrielles comme le café, le thé et le coton. Cependant, comme le précise l'enseignant, toutes ces initiatives étaient exclusivement destinées à servir les intérêts des colonisateurs.

Malgré leur ingérence dans les affaires internes du pays, les Allemands ont laissé certaines réalisations notables. Ils ont introduit la monnaie dans les échanges commerciaux, notamment la roupie d'argent et le Heller de cuivre. Des projets d'infrastructures routières et ferroviaires ont été planifiés, bien que leur mise en œuvre ait été incomplète. Le développement du commerce a été stimulé par l'importation de cotonnades et l'exportation de peaux brutes.

Dans le secteur agricole, les Allemands ont introduit la pomme

de terre, de nouvelles cultures maraîchères et fruitières ainsi qu'une politique de reboisement. Ils ont également implanté des cultures commerciales d'exportation comme le café et le thé. Du côté social, ils ont contribué à l'éradication de certaines épidémies, telles que la variole et la maladie du sommeil. Ils ont introduit le premier système éducatif, en collaboration avec les missionnaires.

Quid de la colonisation belge ?

Sous l'administration belge, l'impôt colonial reposait sur la notion de « homme adulte valide » (HAV). Ainsi, les chefs étaient évalués en fonction du nombre de leurs contribuables. Par exemple, en 1934, le chef Baranyanka était responsable de 18 000 HAV, selon le professeur Ndayizeye. De plus, l'impôt de capitation, les cultures de rente et les châtiments corporels imposés à la population rurale ont conduit à de vastes migrations vers les pays voisins.

L'histoire a montré que la colonisation avait un objectif clair, bien que non déclaré : celui d'enrichir les pays colonisateurs en spoliant les ressources des territoires occupés, tant sur le plan des terres, des richesses minières que de l'exploitation des populations locales. Les inégalités économiques, la dépendance à certaines cultures de rente, les divisions ethniques et l'héritage d'une économie tournée vers l'exportation des produits de base persistent encore aujourd'hui. Ce qui nécessite une réflexion profonde pour parvenir à un développement économique durable.

Gilbert Nkurunziza

EDUCATION

Des réformes pour tenter de revivifier le système éducatif

Après les États généraux sur l'éducation de 2022, un groupe d'experts vient de formuler plusieurs recommandations pour améliorer le système éducatif du Burundi. Parmi les propositions clés figurent la réintroduction de la 10^e année de l'école secondaire et l'augmentation des heures de cours



Le système éducatif burundais ne respecte pas pleinement les normes internationales et régionales en matière de durée d'apprentissage.

suppression de cette année scolaire avait entraîné une réduction significative des heures de cours. Au moment où les normes de l'UNESCO exigent un minimum de 1 050 heures de cours par an, les élèves restent en classe qu'une fraction de ce temps. Lui et ses collègues estiment que rétablir cette année scolaire serait essentiel pour améliorer la qualité de l'éducation, car le niveau des connaissances des élèves a drastiquement chuté.

Ce groupe d'experts souligne qu'il est désormais difficile pour les enfants de s'exprimer dans les langues étrangères, notamment le français comparativement à ceux qui ont fait la vieille école.

Cela est le résultat de la réduction des heures d'enseignement. En outre, la section des langues n'a pas progressé comme prévu et les salles de classe sont désormais saturées. Les infrastructures obsolètes et mal adaptées aux exigences pédagogiques modernes et l'insuffisance du matériel didactique ne facilitent pas le travail de transmission du savoir. Selon M. Nduwimana, comparé à d'autres pays de la région, les élèves burundais consacrent moins d'années à leur formation.

Le groupe d'experts a également constaté que les étudiants des facultés de l'Université du Burundi, ainsi que de l'Institut de Pédagogie

appliquée (IPA) et de l'École normale supérieure (ENS), manquent de compétences suffisantes dans leurs domaines d'études. Il est donc recommandé de prévoir une année supplémentaire à leur cursus afin qu'ils suivent quatre années d'études au lieu de trois. Durant cette année supplémentaire, les futurs enseignants auront l'occasion de se familiariser avec le métier à travers l'encadrement pédagogique.

Quid des réformes déjà initiées ?

Le ministre en charge de l'Éducation, Pr. François Havyarimana, a rappelé que, depuis 2013-2014, plusieurs réformes ont été mises en place dans le système éducatif, allant de l'enseignement primaire et secondaire à l'enseignement universitaire. Ces réformes ont notamment donné naissance aux écoles fondamentales, post-fondamentales, ainsi qu'au système Baccalauréat-Master-Doctorat (BMD) dans les universités. Il est désormais nécessaire d'évaluer si les objectifs fixés ont été atteints.

Malgré la mise en œuvre de ces réformes, il a noté que des inspections approfondies n'ont pas encore été réalisées. Ce qui complique la compréhension de l'état réel du secteur éducatif. Le ministre a invité les participants à examiner attentivement le rapport d'évaluation élaboré par l'équipe technique, afin de formuler des

contributions qui alimenteront les innovations nécessaires pour répondre aux préoccupations de la population et du pays.

Enfin, le ministre reconnaît que l'atelier a permis de constater que le temps d'apprentissage dans le système éducatif burundais est insuffisant. Par exemple, le temps consacré à l'enseignement du français est bien inférieur à celui de l'ancien système. Ce qui se traduit par des lacunes chez les élèves actuels. Pour y remédier, les participants proposent de revoir à la hausse le temps d'apprentissage des élèves. Des stratégies ont été élaborées et seront soumises à une autorité compétente pour évaluation. En outre, il a été constaté que le système éducatif burundais ne respecte pas pleinement les normes internationales et régionales en matière de durée d'apprentissage.

Pour améliorer le système éducatif, il est essentiel d'introduire de nouvelles filières de formation, tant au niveau de l'enseignement post-fondamental que dans l'enseignement supérieur. Une requête formelle sera prochainement adressée aux ministères et aux entreprises publiques et privées pour leur contribution à l'élaboration de ces nouvelles filières, conclut le ministre Havyarimana.

Gilbert Nkurunziza

Quand l'insécurité affecte le commerce transfrontalier

L'insécurité qui règne en République Démocratique du Congo (RDC) impacte sur les échanges commerciaux entre le Burundi et la RDC. L'hypothèse d'une incidence économique n'est pas à écarter. La RDC est parmi les principales destinations de nos exportations. De plus, le conflit affecte considérablement le commerce transfrontalier.

Analyse

Les effets de l'insécurité en République Démocratique du Congo (RDC) se font sentir à Bujumbura, la capitale économique du Burundi. A Bujumbura City Market (BCM) dit Chez Sion, il y a peu d'affluence des swahiliphones qui venaient de l'autre côté de la Rusizi. A titre d'exemple, lorsque nous y sommes passés le matin de ce vendredi 21 février 2025, le parking habituellement occupé par les véhicules de transport entre Bujumbura et la RDC était presque vide. Les quelques véhicules présents n'étaient pas en train de charger. Certains conducteurs bavardaient, tandis que d'autres dormaient à l'intérieur des véhicules. Dans les agences de transport autour de ce parking, le mouvement des passagers reste timide. Les employés qui restent dans les quelques agences encore opérationnelles étaient assis, semblant inactifs, à l'attente des clients.

Cette diminution du mouvement des Congolais affecte presque tous les commerçants œuvrant sur ce marché. Nos interlocuteurs

nous ont tous signalé que depuis que la situation sécuritaire s'est aggravée en RDC, ces commerçants travaillent à perte. Un vendeur ambulancier que nous avons rencontré dans ce parking nous a dit qu'aller vendre les articles dans ce marché ressemble désormais à une simple promenade de santé, car la plupart du temps, il rentre sans rien vendre.

Désiré Nibona, qui vend des vêtements dans ce marché, nous a dit que sans les Congolais, leur commerce est presque à l'arrêt. "Ce qu'on dit souvent, que lorsqu'un voisin a des problèmes, vous les avez aussi, est vrai. Nous en faisons maintenant l'expérience", témoigne-t-il. Il espère que cela ne durera pas longtemps, sinon, comme il le raconte, la vie leur serait très difficile. C'est la même situation au centre-ville. À l'arrêt de bus de Gatumba-Kajaga, l'affluence a visiblement diminué.

Un marché d'écoulement pour le Burundi

Selon les statistiques de l'Office Burundais des Recettes (OBR), au 4^e trimestre de 2023, plus de 89% des exportations du Burundi vers les pays de l'Afrique centrale étaient destinées à la RDC. Ce pays constitue ainsi un grand marché d'écoulement pour les produits burundais. De même, certains commerçants burundais s'approvisionnent en RDC, notamment les vendeurs de pagnes.

Pour optimiser ces échanges commerciaux entre le Burundi et la RDC, plusieurs initiatives et accords bilatéraux ont été signés. On peut



Le parking habituellement occupé par les véhicules de transport entre Bujumbura et la RDC était presque vide.

citer, entre autres, le Régime Commercial Simplifié (RECOS) lancé officiellement le 30 octobre 2024. Ce régime commercial vise à faciliter et à dynamiser le commerce transfrontalier entre les deux pays. Il simplifie les procédures de dédouanement, réduisant ainsi le temps de transit et les coûts pour les commerçants. Il concerne 66 produits d'origine burundaise et congolaise et vise à réduire les barrières non tarifaires et la contrebande.

Il y a aussi eu l'accord commercial bilatéral signé en 2022, qui vise à faciliter les échanges entre les deux nations en améliorant les infrastructures publiques, telles que les marchés, les postes frontaliers et les ports de leurs frontières communes. Ce projet a été financé par la Banque Mondiale dans le cadre de la Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands-Lacs (PFCI).

Signalons que la RDC a beaucoup

de communautés régionales en commun avec le Burundi, visant le développement économique. Entre autres, la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), pour ne citer que celles-là.

Florence Inyabuntu

COOPERATION

Le Burundi à la vice-présidence de l'Union Africaine

Le ministre des Affaires Etrangères de Djibouti Mahamoud Ali Youssouf a remporté la présidence de la commission de l'Union africaine (UA). Il a devancé Raila Odinga, l'ancien Premier ministre kenyan soutenu par le Burundi. C'était lors de la 38^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et des gouvernements, qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 15 au 16 février 2025. A cette occasion, le Burundi a été élu pour occuper le poste de première vice-présidence de cette institution panafricaine.

Un président en exercice et un ancien président burundais ont ainsi remporté deux sièges à l'Union africaine (UA). Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, a été élu à la 1^{ère} vice-présidence de l'organe de l'UA pour la période 2025-2026, sous la présidence du président angolais João Lourenço.

Parallèlement, Domitien Ndayizeye, ancien président du Burundi, a été réélu membre du Panel des Sages de l'Union africaine pour un deuxième et dernier mandat à compter de février 2025, pour une durée de trois ans. Sa mission sera de promouvoir la paix, l'unité et la prospérité sur le continent.

Une diplomatie de plus en plus dynamique

Le pays entretient depuis longtemps



Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, a été élu pour assurer la 1^{ère} vice-présidence de l'UA pour la période 2025-2026. (Photo : Ntare House)

de bonnes relations avec d'autres Etats. Le communiqué du conseil des ministres, qui a eu lieu le 16 novembre 2022, met en avant les avantages du renforcement des relations bilatérales et de la coopération. Il faisait référence à l'accord signé entre le Burundi et le gouvernement de la République d'Indonésie à New York en septembre 2022 concernant l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

« Le gouvernement du Burundi conclut ce type d'accord avec des Etats avec lesquels il entretient depuis longtemps de bonnes relations. Les titulaires de

passports diplomatiques ou de service bénéficieront ainsi d'une liberté de déplacement accrue dans les deux pays », indique le communiqué.

Celui-ci mentionne également que ces accords visent à développer davantage les relations d'amitié entre les deux nations et à faciliter la circulation de leurs ressortissants respectifs, dans le respect du principe d'égalité et de réciprocité.

Des accords, oui, mais aussi la prudence

La ratification des accords facilite

la signature d'autres accords bilatéraux, notamment l'accord sur la prévention de la double imposition et la protection des investissements, afin d'encourager l'augmentation des investissements entre les deux pays comme le signale le communiqué ci-haut mentionné.

Toutefois, le pays veille à ce qu'il tire pleinement profit des accords et envisage la signature d'accords sectoriels dans des domaines prioritaires, tels que l'agriculture, l'éducation, l'économie, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que le commerce.

Le pays veille également à ce que sa diplomatie soit plus active dans la protection des intérêts des ressortissants burundais, qui sont parfois victimes d'escroqueries, notamment lors de l'importation de marchandises. Cela bien que le pays ait signé des accords avec ces nations.

Des rencontres opportunes

Lors de la 38^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et des gouvernements de l'UA, le Président burundais a rencontré des personnalités de haut niveau, dont Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, ainsi que les présidents du Tchad, Idriss Déby Itno, et du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed.

Ces rencontres permettent de renforcer les relations entre les pays, d'établir des partenariats et de favoriser la coopération sur des enjeux communs tels que l'économie, la sécurité, la culture et l'environnement.

Rencontrer d'autres présidents et des dirigeants d'organisations internationales est également un moyen d'affirmer sa position diplomatique, de négocier des accords, de résoudre des conflits et de participer activement à la gouvernance mondiale. Ces interactions ouvrent des opportunités pour un pays tant sur le plan politique, économique que stratégique.

Mélance Maniragaba



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

